

Réglementation et dangers du milieu (niveau I)

JACQUIEZ.O MF1 Club Subaquatique Agenais

I- Réglementation :

Organisation de la plongée en France

La Fédération officielle est la FFESSM (fédération française d'étude et de sport sous marin)

- Définie par le code du sport (revu le 18 juin 2010)
- Le plongeur Fédéral se doit de respecter ce code sous risque de problèmes judiciaires

→ Prérogatives du N I :

Encadré jusqu'à 20 m (PE2) càd jamais seul, avec un guide de palanquée minimum, avec 4 équipiers max par palanquée sans compter le GP

Notion d'espace d'évolution : 0→ 6 m (espace dit proche)

6→ 12 m

12→ 20 m (espace dit médian)

20→ 40 m (espace dit lointain)

Au-delà de 40 m, max 60 m avec de l'air

Notion de palanquée : même trajet, même profondeur, même durée

Notion d'équipe : palanquée de deux plongeurs

Autonome jusqu'à 12 m sur autorisation du directeur de plongée (PA1)

et si majeur

Notion de Directeur de plongée : Présent sur site et organise l'activité

- Ce qu'il faut pour être autorisé à plongée en club :
- . être licencié à la Fédération (d'où une assurance responsabilité civile qui est obligatoire)
 - . Présenter un justificatif de niveau (carte cmas)
 - . Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée de moins d'un an
 - . Autorisation parentale pour les mineurs
 - . Avoir tout son matériel de plongée ! Même le tuba !

- Respect de l'environnement :
- . Faire attention à la faune et la flore (attention aux palmes, ne pas se tenir à la flore
 - . Interdiction de prélever des animaux vivants, des objets à caractère historique
 - . Interdiction de déplacer les mêmes objets

- lieu
- . Si découverte → signalement aux aff mar dans les 48 h avec coordonnées du lieu
 - . Interdiction de chasse sous marine en bouteille+++

II- Les dangers du milieu

a- en surface : 1- dangers naturels : soleil, vent, houle, courant, nuit, glace.

2- dangers artificiels : gaz d'échappement, les bateaux, les engins flottants non motorisés

b- en dessous de la surface : 1- naturels : la faune, la flore, les grottes, le courant. la profondeur, la visibilité, le froid

2- artificiels : les épaves, les filets de pêche, les lignes de pêche